



BULLETIN D'INFORMATION
CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PEDICURES-PODOLOGUES
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Maison des Professions Libérales
285, rue Alfred Nobel
34000 MONTPELLIER

Tel: 04 67 20 18 21
Fax: 04 67 20 17 04
contact@languedoc-roussillon.cropp.fr

Secrétaire administrative :
Mme Cyrille BARAUD

CONSEILLERS ORDINAUX

Franck ALZIEU	Président
Aline DELBOSC-ALCOUFFE	Vice-Présidente déléguée
Patricia PETERSEN	Vice-Présidente
Réne AURIACH	Trésorier
Gérard BAILLEUX	Secrétaire général
Alain CAISSO	Titulaire
Didier BUXEDA	Suppléant
Cinq postes vacants	

Ca y est, les EPP sont opérationnelles.

Les facilitateurs ont reçu leur malette de formation et sont prêts à travailler pour vous.

Pour tous ceux qui se sont inscrits et ceux qui vont s'inscrire (il n'est pas trop tard), vous allez recevoir vos convocations courant janvier, pour les premières réunions.

Le CROPP Languedoc-Roussillon est fier de la participation importante des Pédicures-Podologues de la région, prouvant leur attachement à la Profession et leur désir de perfectionner leur pratique professionnelle.

Attention, les EPP ne concernent pas seulement la pratique des soins, pensez à l'apparence de votre cabinet (plaque professionnelle, devanture du cabinet...) qui doit être digne d'un professionnel de Santé.



1er plan de gauche à droite : Franck ALZIEU, Aline DELBOSC-ALCOUFFE, Patricia PETERSEN, Cyrille BARAUD, René AURIACH, Didier BUXEDA

2ème plan : Alain CAISSO, Gérard BAILLEUX.

Tous les membres du Conseil de l'Ordre Régional Languedoc-Roussillon vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent vous retrouver en pleine forme pour une nouvelle année qui sera riche en événements pour la Profession.

SOMMAIRE

EPP.....	page 2
Mouvement du tableau.....	page 2
Mouvement tableau (suite).; . Encart	
Budget prévisionnel.....	page 3
Cabinets secondaires.....	page 3
N° d'inscription.....	page 3
Contact,.....	page 4
Rappel important.....	page 4
Agenda.....	page 4

INFORMATIONS E.P.P.

Le Conseil régional de l'ordre des pédicures-podologues Languedoc-Roussillon félicite les nombreux professionnels qui se sont déjà inscrits pour les EPP.

Nous invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait, à s'engager à leur tour, dans cette démarche.

Nous vous rappelons que l'EPP est une démarche volontaire, la participation aux réunions est gratuite, elle permet aux podologues de satisfaire à une obligation de formation (Art.R.4322-38 du code de déontologie)

L'EPP n'est pas là pour juger les Pédicures-Podologues mais pour permettre aux professionnels de s'auto évaluer, ainsi, d'améliorer leur pratique.

Afin de minimiser vos déplacements, les réunions se tiendront, dans la mesure du possible, au plus près de votre lieu d'exercice et suivant les thèmes choisis, par petit groupe pour un meilleur suivi.

Deux sites sont retenus :
MONTPELLIER pour l'Hérault, le Gard et la Lozère,
NARBONNE pour les Pyrénées Orientales, l'Aude, l'ouest de l'Hérault.

Les réunions seront animées par le facilitateur formé par
la H.A.S,

Mme Patricia PETERSEN,

Patricia PETERSEN

Parmi les thèmes retenus pour les premières réunions :
Bilan podologique de la personne âgée, hygiène des
soins en cabinet.

A l'issue du cycle des EPP, vous aurez le droit d'afficher
une attestation de participation dans votre lieu d'exercice.



Monsieur
BUXEDA Didier
Délégué CROPP

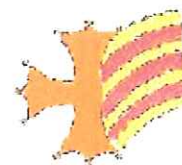


Mr **Didier BUXEDA**, délégué du CROPP Languedoc-Roussillon, se chargera de votre accueil et de la logistique des réunions.

Mouvements du Tableau (suite sur l'encart)
Ordre des Pédicures-Podologues Languedoc-Roussillon

Professionnels changeant de Région

RIND Jérémie.....le 30 janvier 2009.....vers ILE de FRANCE
QUINARD Hermann..le 9 janvier 2009.. vers PAYS de LOIRE
MINES Caroline..... le 9 novembre 2009..... vers LORRAINE



Budget prévisionnel 2010

Versements ONPP :

Subventions reçues de l'ONPP.....	12 000 €/trimestre.....	48 000 €
Quotités versées par l'ONPP,.....	9 000 €/semestre.....	18 000 €
Total.....		66 000 €

Achats et charges externes :

Fourniture de bureau.....	4 000 €
Location bureau.....	8 400 €
Nettoyage bureau.....	300 €
Frais postaux + Telecom.....	4 500 €
Indemnités Conseillers.....	21 000 €
Frais (réunions, commissions)...	10 000 €
Frais annexes (Bulletin..).....	1 600 €

Charges de personnel :

Salaire + charges.....	16 700 €
Total.....	66 500 €

Comme vous pouvez le constater, le résultat prévoit un léger déficit par rapport au bilan 2008 (l'Inf'Ordre n°6), dû principalement à l'augmentation prévue du loyer local, du salaire de la secrétaire et de la diminution des subventions versées par l'ONPP en partie compensées par les quotités versées (montant calculé d'après le nombre d'inscrits au tableau du CROPP).

Le montant des autres postes reste inchangé ou en légère diminution.

Cabinets secondaires

Les demandes de dérogation pour les cabinets secondaires sont traitées en première lecture au CROPP qui donne un pré-avis, puis envoyées à Paris(ONPP) pour accord, favorable ou non, définitif.

En aucun cas, lors d'un désaccord sur les décisions qui vous ont été notifiées, **vous ne devez contacter directement, l'Ordre national.**

Votre seul interlocuteur est votre CROPP régional, dont les conseillers sont à votre disposition sur rendez-vous.

Numéro d'inscription

Nous vous rappelons que le numéro d'Ordre définitif ne sera attribué qu'aux professionnels possédant un dossier complet et la plaque professionnelle ainsi que la devanture du local conforme au code de déontologie.

Les dérogations pour cabinet secondaire vous ont été octroyées pour TROIS ans, temps au cours duquel vous devez mettre vos cabinets secondaires en conformité avec le code de déontologie (numéro siret et de téléphone différents du cabinet principal, plateau technique identique au cabinet principal, plaque professionnelle)

En mars 2011, tout cabinet non conforme, l'autorisation ne sera pas reconduite.

De plus, équipé d'un logiciel de démographie mis en place début 2010, nous nous y référerons pour affiner notre décision de dérogation.



CONTACT

Le Président peut vous recevoir sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Horaires Secrétariat

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi, 8h30 - 11h30 / 13h45-16h45

Tel : 04 67 20 18 21

Fax : 04 67 20 17 04

***le secrétariat du CROPP sera fermé
du 24 décembre au 2 janvier inclus***

RAPPEL IMPORTANT (Bis répétita)

Beaucoup de contrats nous arrivent au CROPP pour validation, **bien après le début** du remplacement, de la collaboration ou après la signature de la cession et non signés ou paraphés.

Nous vous rappelons la procédure à suivre pour la validation de vos contrats (remplacement, collaboration, cession...) qui doivent parvenir au CROPP **bien avant le début** (1 mois, si possible) du remplacement, de la collaboration ou cession, être signés par les deux parties sur la dernière page et **paraphés** par les deux signataires aux bas de chaque page, sous peine de vous être renvoyés et de retarder leur validation.

N' hésitez pas à vous connecter sur le site de l'Ordre national : www.onpp.fr sur lequel vous pouvez retrouver en cliquant sur la page régionale, toutes les informations contenues sur ce bulletin d'information et les précédents. Vous pouvez également télécharger tous les documents nécessaires à l'exercice de votre Profession (contrats ect...)

Agenda

9 octobre, CONSEIL, Paris (F.Alzieu)

16 octobre, Réunion de BUREAU, Montpellier.

20 octobre, réunion test EPP, Aix en Pvce.

9 novembre, réunion " Commission de communication", Montpellier (G.Bailleux)

20 novembre, réunion des Elus, Paris.

24 novembre, rencontre au Tribunal Administratif entre Mr le Président de la chambre disciplinaire, Alain Levasseur, sa suppléante, Delphine Teulys-Deportes et F. Alzieu.

27 novembre, réunion de BUREAU, Montpellier.

18 décembre, réunion du CONSEIL, Montpellier.

18 décembre, réception des nouveaux inscrits au CROPP.L.R.

Attention

Nous vous rappelons que pour toutes annonces d'installation, de transfert de cabinet, de collaboration ou autre, le texte doit être envoyé au CROPP pour validation avant parution dans les journaux. Nous vous rappelons également que vous n'avez droit qu'à deux parutions. Voir annonce type (l'Inf'Ordre n°2)

Editeur: CROPP Languedoc-Roussillon

Directeur de publication: Franck Alzieu

Commission communication: Gérard Bailleux, Didier Buxeda.

Mise en page et rédaction: Franck Alzieu (assisté par Scribus, logiciel de PAO)

Imprimeur: Souris Verte (Montpellier)

Dépot légal: Décembre 2007

Tirage: 500 exemplaires

ISSN: 1960-9965



MOUVEMENTS DU TABLEAU

Ordre des Pédicures-Podologues Languedoc-Roussillon

Cessation définitive d'activité

DUMORTIER Annie.....	depuis le 30/06/2009
OGIER-ROURE Caroline	depuis le 20/05/2009
PECH Cécile.....	depuis le 31/03/2009
PLOUCHART Jean-Yves	depuis le 31/12/2009
RAYNAUD Isabelle.....	depuis le 30/09/2009
ROUSSEAUX Geneviève.....	depuis le 31/07/2008

Nouveaux inscrits

AVOINNE Aurore.....	66 SAINT CYPRIEN.....	ECA
BERNE Emilie.....	30 CONNAUX.....	N° 913013654
BOUSQUET Aude.....	34 BEDARIEUX.....	N° 913412671
CALMETTE Veronique.....	34 MAUREILHAN.....	N° 913402894
CARA Alexandrine.....	34 BEZIERS.....	N° 913407040
CASADO Lucile.....	66 THEZA.....	N° 916613696
CHAZARD Mathieu.....	66 LE BARCARES.....	N° 916612606
COMBALUZIER-BERARD Marie-Françoise.....	30 SALINDRES.....	N° 913011811
COQUAIRE Linsay.....	34 MONTPELLIER.....	N° 913413461
DALLONGEVILLE Marie.....	66 SAINT CYPRIEN.....	N° 916613395
DELACOUR Caroline.....	34 BEZIERS.....	N° 913412941
EYDIEUX Sophie.....	11 BRAM.....	N° 911110666
FISCHER Romain.....	66 BAGES.....	N° 916613621
FOURNIE Sophie.....	11 NARBONNE.....	N° 911113648
FREYDIGER Aurelien.....	30 NIMES.....	N° 913012936
GASSOT-ROBERT Christine.....	66 CANET EN ROUSSILLON.....	N° 916606031
GERTOSIO Carine.....	30 BAGNOLS SUR CEZE.....	N° 913013693
GRANIER Audrey.....	30 SAUVE.....	N° 913012524
HERNANDEZ Jerome.....	34 GRABELS.....	N° 913413296
JACQUE Steeve.....	66 CANET EN ROUSSILLON.....	ECA
JEANSON Elodie.....	11 LIMOUX.....	N° 911113527
JOB-VEYRES Fabienne.....	11 CARCASSONNE.....	N° 911112579
LALLOYER Delphine.....	48 SAINT-CHELY D'APCHER.....	N° 914813070
LAURIN Mathieu.....	11 CARCASSONNE.....	N° 911113293
LUGAN Charlotte.....	34 CASTRIES.....	N° 913412692
MALZAC Sandrine.....	34 JUVIGNAC.....	N° 913413171
MARTINEZ Romain.....	34 LUNEL.....	N° 913413147
MORENO Valerie.....	30 LES ANGES.....	N° 913008929
NOEL-POUJOL Fabienne.....	30 NIMES.....	N° 913013239
OLLIER Jean-Jerôme.....	34 AGDE.....	N° 913413662
RABSZILBER Alexandre.....	11 CASTELNAUDARY.....	N° 911112772
RANVIER Armelle.....	11 CARCASSONNE.....	N° 911113510
RIVIERE Simon.....	34 MONTPELLIER.....	N° 913412567
RIVOALAN Yannick.....	66 PERPIGNAN.....	N° 913412808
ROTCAJG Julie.....	66 BAGES.....	N° 916613622
ROUVIER David.....	30 NIMES.....	N° 913008938
ROUX Johann.....	66 RIVESALTES.....	N° 916613740
SAINT DENIS- CHAUVINEAU ANNE.....	11 NARBONNE.....	N° 911112608
SERVAIS Marie.....	11 CARCASSONNE.....	N° 911112701
TABURET Marie.....	11 LEUC.....	N° 911113709
TERESZKIEWICZ Aurelien.....	11 CASTELNAUDARY.....	N° 911113692
TICHADOU Jean-Michel.....	66 PERPIGNAN.....	N° 916612783

E.C.A. : N° d'inscription au tableau En Cours d'Attribution